

Vincent Regnault, Avocat
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 15 octobre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande ré-amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013
PHASE - 2
Notre dossier : 312-00655
Dossier Régie : R-3837-2013

Chère consœur,

Nous vous transmettons la pièce Gaz Métro-2, Document 16 en suivi de la décision D-2013-035 de la Régie.

Nous déposons également la pièce Gaz Métro-2, Document 17, constituée des curriculum vitae des experts de Gaz Métro qui ont respectivement préparé le rapport d'ICF joint comme annexe 13 de la pièce Gaz Métro-2, Document 1, et le rapport de Sussex Economic Advisors joint comme annexe 1 de la pièce Gaz Métro-2, Document 16. Gaz Métro demande à la Régie de reconnaître les auteurs de ces rapports à titre d'expert. À cette fin, vous trouverez ci-dessous les informations requises par le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*.

1. ICF (annexe 13 de la pièce Gaz Métro-2, Document 1)

L'auteur de ce rapport est Monsieur Bruce Henning. Les coordonnées de Monsieur Henning sont : 9300 Lee Highway, Fairfax, Virginie, États-Unis.

Monsieur Henning a été mandaté afin de rédiger un rapport en réponse à une demande de suivi formulée par la Régie dans sa décision D-2012-175,

au paragraphe 145. Plus particulièrement, la Régie souhaitait entendre l'opinion d'un expert au sujet notamment de la capacité, au cours des prochaines années, des dix gazoducs alimentant Dawn de livrer de la fourniture à ce point et du développement des projets permettant de relier à Dawn la production de Marcellus et d'Utica.

Gaz Métro souhaite que Monsieur Henning soit reconnu à titre d'expert à l'égard des éléments au sujet desquels il émet des opinions et conclusions qui sont contenues dans son rapport, pièce Gaz Métro-2, Document 1, annexe 13. Le *curriculum vitae* de Monsieur Henning se trouve à la pièce Gaz Métro-2, Document 17, et est joint aux présentes.

2. Sussex Economic Advisors (annexe 1 de la pièce Gaz Métro-2, Document 16)

L'auteur de ce rapport est Monsieur James M. Stephens. Les coordonnées de Monsieur Stephens sont : 161 Worcester Road, Suite 503, Framingham, Massachusetts, États-Unis.

Monsieur Stephens a été mandaté afin de rédiger un rapport en appui à une réponse de Gaz Métro à une demande de suivi formulée par la Régie dans sa décision D-2013-035, au paragraphe 41. Plus particulièrement, la Régie souhaitait notamment que diverses stratégies d'optimisation des retraits ou des injections soient identifiées ainsi que les gains et risques associées à ces stratégies.

Gaz Métro souhaite que Monsieur Stephens soit reconnu à titre d'expert à l'égard des éléments au sujet desquels il émet des opinions et conclusions qui sont contenues dans son rapport, pièce Gaz Métro-2, Document 16, annexe 1. Le *curriculum vitae* de Monsieur Stephens se trouve à la pièce Gaz Métro-2, Document 17, et est joint aux présentes.

Par ailleurs, la Régie aura certainement remarqué que Messieurs Henning et Stephens travaillent tous deux aux États-Unis. Leur présence à Montréal pour témoigner oralement en anglais lors des audiences qui débutent le 6 novembre prochain occasionnera donc des frais liés à leurs déplacements et séjour ainsi que pour la traduction simultanée. Par conséquent, Gaz Métro invite la Régie et les intervenants à lui laisser savoir dès que possible si la présence de ces messieurs est nécessaire ou s'il ne serait pas plutôt possible de convenir de déposer de consentement leur rapport pour valoir témoignage à l'instance.

En terminant, nous déposons une liste révisée des pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault
VR/mb

p.j.